

**LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Rapport mensuel « ITEKA N'IJAMBO » de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »***

**août 2017**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 31 août 2017, au moins 442 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	5
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	8
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	8
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES POLICIERS</i> .....	8
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES ARMEES</i> .....	9
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	10
<i>I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES</i> .....	10
<i>I.1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE</i> .....	13
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i> .....	15
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS, ADMINISTRATIFS ET/OU MILITAIRES</i> .....	15
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i> .....	20
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i> .....	24
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i> .....	25
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES</i> .....	28
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	32

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AMOTABU** : Association des Motards du Burundi

**API** : Appui pour la Protection des Institutions

**BAE** : Brigade Anti-Emeute

**CDS** : Centre De Santé

**CNDD-FDD**: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

**CNTB** : Commission Nationale Terre et autres Biens

**CODIP** : Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Population

**ECOFO** : Ecole Fondamentale

**ETS** : Ecole Technique Secondaire

**FAB** : Forcées Armées Burundaises

**FNL** : Front National de Libération

**FRODEBU** : Front pour la démocratie du Burundi

**MINUSCA** : Mission multidimensionnelle Intégrée de stabilisation des Nations Unies en Centrafrique

**MSD** : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

**ONG** : Organisation Non Gouvernemental

**OPJ** : Officier de Police Judiciaire

**RANAC** : Rassemblement National pour le Changement

**RDC** : République Démocratique du Congo

**RN** : Route Nationale

**SNR**: Service National de Renseignement

**TGI** : Tribunal de Grande Instance

***UPRONA : Union pour le Progrès National***

***VBG : Violence Basée sur le genre***

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce rapport, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 40 personnes ont été tuées dont 16 cadavres, 3 portées disparues, 31 torturées, 378 arrêtées arbitrairement, 3 victimes de VBG et 82 personnes blessées.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce rapport relève des cas d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des assassinats, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa, ceux du MSD, ceux de l'UPRONA aile de Charles Nditije, ceux du RANAC et du Sahwanya FRODEBU sont aussi signalés.

La répression contre les ex-FAB en fonction ou en retraite continue à se manifester dans le pays.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des entraînements paramilitaires ont été relevés dans ce rapport.

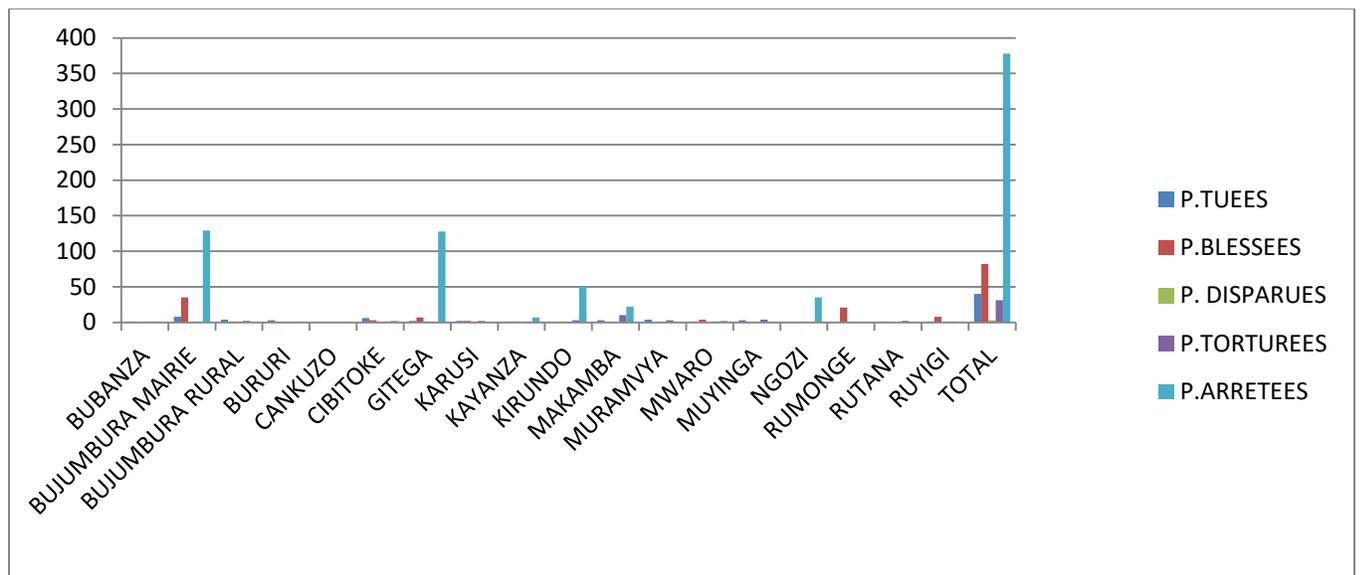
Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce rapport ainsi que celui de la justice populaire.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

**Figure 1: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI AU MOIS D'AOUT 2017**

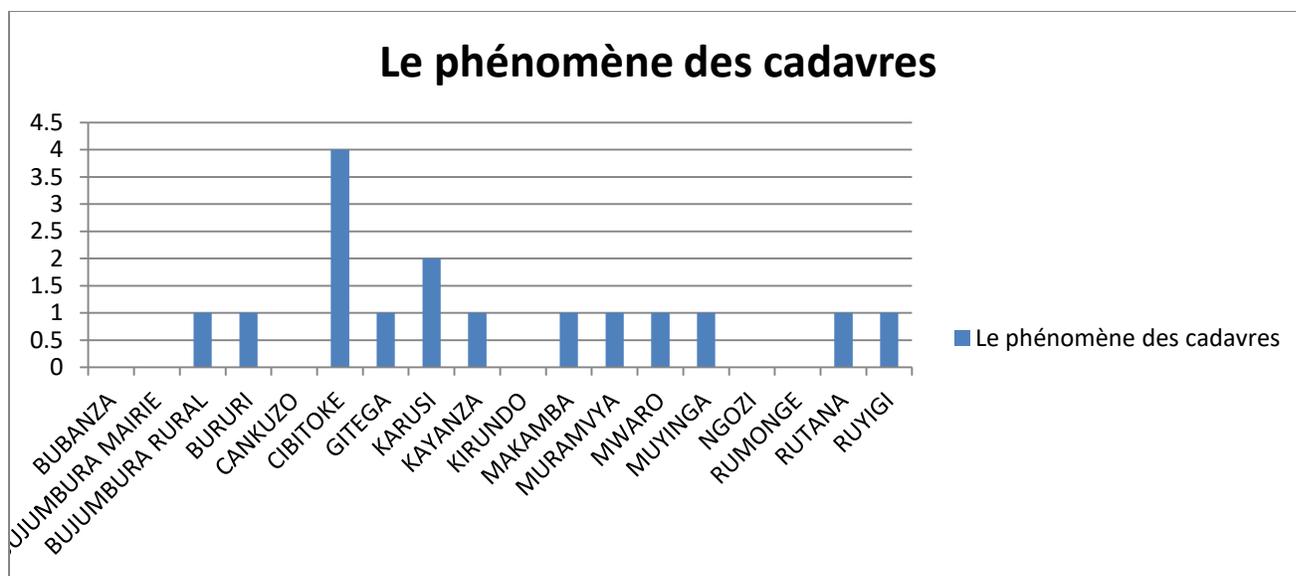
PROVINCES	P.TUEES	P.BLESSEES	P. DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES
BUBANZA	1	0	0	1	1
BUJUMBURA MAIRIE	8	35	1	0	129
BUJUMBURA RURAL	4	1	0	2	0
BURURI	3	0	0	0	1
CANKUZO	0	0	0	0	0
CIBITOKE	6	3	0	1	2
GITEGA	2	7	1	0	128
KARUSI	2	2	1	2	0
KAYANZA	1	1	0	1	7
KIRUNDO	0	0	0	3	51
MAKAMBA	3	0	0	10	22
MURAMVYA	4	0	0	3	0
MWARO	1	4	0	1	2
MUYINGA	3	0	0	4	0
NGOZI	0	0	0	0	35
RUMONGE	0	21	0	0	0
RUTANA	1	0	0	2	0
RUYIGI	1	8	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>378</b>



Les effectifs élevés des personnes tuées sont localisés en province de Bujumbura-Mairie avec 8 cas, Cibitoke 6 et Muramvya 4. Le tableau et le graphique montrent des effectifs inquiétants des cas d'arrestations en Mairie de Bujumbura avec 129 cas et en province Gitega avec 128. Des quartiers de la Mairie de Bujumbura dits contestataires constituent la cible privilégiée de la répression du pouvoir du CNDD-FDD sur base des contrôles des cahiers de ménages.

**Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES AU MOIS D'AOUT 2017**

<b>PROVINCE</b>	<b>Le phénomène des cadavres</b>
BUBANZA	0
BUJUMBURA MAIRIE	0
BUJUMBURA RURAL	1
BURURI	1
CANKUZO	0
CIBITOKÉ	4
GITEGA	1
KARUSI	2
KAYANZA	1
KIRUNDO	0
MAKAMBA	1
MURAMVYA	1
MWARO	1
MUYINGA	1
NGOZI	0
RUMONGE	0
RUTANA	1
RUYIGI	1
<b>Total</b>	<b>16</b>



Le tableau et le graphique montrent 16 cadavres dont certains non identifiés qui ont été retrouvés dans différentes provinces du pays. La province Cibitoke vient en tête avec 4 cadavres suivie de la province Karusi avec 2. Certains de ces cadavres présentaient des signes des actes de tortures.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES MILITAIRES***

##### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 25 août 2017, vers 18 heures, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke, le nommé Bonheur Girukwishaka, âgé de 20 ans, membre du parti CNDD-FDD, Imbonerakure a été tué par Pascal Nzoyisaba lui aussi Imbonerakure, de la même colline, commune et province. Selon nos sources, Pascal Nzoyisaba a été incarcéré au cachot de poste de police de la commune Rugombo.

##### **Une personne tuée en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 6 août 2017, vers 20 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, un policier en retraite du nom de Léonard Manirakiza a été battu à mort par des Jeunes Imbonerakure en patrouille dans ce quartier de Mubone. Selon nos sources, Leonard Manirakiza a crié aux secours aux policiers du poste de la commune Mutimbuzi non loin de l'endroit où ces jeunes Imbonerakure le battaient mais en vain. Ces

jeunes l'ont déplacé jusqu'à sa maison où il a succombé suite aux coups et blessures qu'il a reçus.

### **Une personne tuée en Mairie de Bujumbura**

En date du 6 août 2017, Caporal chef Nishemezwe, matricule 38772, militaire de la garde présidentielle, originaire de la province Muramvya, a été tué par balle par son collègue au moment où il était à son poste d'attache au palais présidentiel. Mais le porte-parole de la police burundaise a indiqué que ce militaire s'est suicidé et qu'il venait de rentrer d'une mission de maintien de la paix en République Centrafricaine au sein de la MINUSCA.

### ***1.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES ARMEES***

#### **Trois personnes tuées et vingt sept autres blessées en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura**

En date du 17 août 2017, vers 20 heures, un prénommé Fidèle, originaire de la colline Rushemeza, commune Rutovu, province Bururi, vendeur d'habits d'occasion au marché de Ruvumera été tué et vingt-neuf autres ont été blessées dans une attaque à la grenade aux bistrot de la bière de banane se trouvant sur la 15<sup>ème</sup> avenue n°21 et au n°29. Selon des sources policières, douze personnes ont été blessées à la 15<sup>ème</sup> avenue n°21 et dix-sept au n°29. Deux parmi les blessés ont par la suite succombé à leurs blessures dont Muhwego, originaire de la commune et province Bururi, ancien enseignant à l'Athénée de Bujumbura et Cunike, originaire de la colline Rushemeza, commune Rutovu, province Bururi en même temps échangeur de monnaie à la 7<sup>ème</sup> avenue en zone urbaine de Buyenzi.

#### **Deux personnes tuées et sept blessées en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura**

En date du 8 août 2017, deux personnes ont été tuées lors d'une attaque à la grenade lancée dans un bistrot par une personne non identifiée en zone urbaine de Buyenzi, 7<sup>ème</sup> avenue, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, une est morte sur le champ et une autre a succombé à ses blessures.

#### **Trois militaires tués dans une attaque armée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 11 août 2017, vers 21 heures, au secteur Warubondo, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois militaires ont été tués dans une attaque armée des rebelles du FNL du Général Aloys Nzabampema. Selon le porte-parole de ce mouvement, Ambassadeur Isidore Nibizi, l'attaque a eu lieu dans la localité de Warubondo entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> avenue lorsque ces hommes armés étaient en patrouille.

Le matin du 12 août 2017, les responsables militaires, policiers et administratifs ont tenu une réunion de sécurité. Ces autorités accusent la population d'être complice et la mettent en garde que des mesures sérieuses vont être prises.

### **Une personne tuée en commune Musigati, province Bubanza**

En date du 13 août 2017, vers 22 heures, Fabien Kayobera a été tué par grenade lancée par des gens non identifiés à travers la fenêtre de son domicile sur la sous-colline Busindi, colline Rugeyo, commune Musigati, province Bubanza. Le motif de cet assassinat reste inconnu.

### ***1.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 23 au 24 août 2017, sur la colline Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke, Joseph Karikurubu, âgé de 60 ans, a été tué par des hommes non identifiés. Selon nos sources, Joseph Karikurubu gardait un champ d'oranges. Un suspect a été arrêté et conduit au cachot de poste de police de la commune Rugombo pour des raisons d'enquêtes, selon les mêmes sources.

### **Une personne tuée en commune Kiganda, province Muramvya**

Dans la nuit du 20 au 21 août 2017, René Ntahompagaze a été tué décapité à l'aide d'un couteau à son domicile situé sur la colline Rubumba, commune Kiganda, province Muramvya. Il laisse une veuve et 6 enfants.

### **Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 30 août 2017, Gaspard Niyokwizera, demobilisé ex-FAB, a été tué par des gens non identifiés sur la colline Donge-Burasira, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, il a été tué par balle de retour du marché de Tora pour vendre sa vache. Une somme de 270 000 fbu qu'il avait sur lui n'a pas été volée. La même source ajoute que Gaspard a été tué du fait qu'il serait un agent informateur du SNR.

### ***1.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES***

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mutaho, province Gitega**

En date du 20 août 2017, le corps sans vie de Rogatien Gahungu a été retrouvé sur la colline Gitongo, commune Mutaho, province Gitega. Cet homme travaillait comme taxi vélo dans cette localité et a été tué poignardé. Quatre présumés auteurs du meurtre ont été arrêtés et incarcérés dans les cachots de la police de la commune Mutaho.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Butihinda, province Muyinga**

En date du 14 août 2017, sur la colline Gahahe, commune Butihinda, province Muyinga, un corps sans vie d'une vieille femme Immaculée Misago, âgée de 70 ans, a été découvert chez elle étranglé. Les mêmes sources ajoutent que la victime avait passé la soirée dans un bistrot de la localité. Les administratifs à la base confirment ces informations et indiquent que des enquêtes ont déjà commencé.

### **Un corps sans vie retrouvé en province Karusi**

En date du 16 août 2017, un corps sans vie d'Elie Kwizera a été retrouvé dans la rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi. Le corps était emballé dans une moustiquaire, les pieds et les mains liés avec une corde. Selon des sources sur place, Elie Kwizera habitait le quartier Yoba-Magarama au centre-ville de Gitega. Les mêmes sources ajoutent qu'il était membre du mouvement des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Très actif dans le mouvement des Imbonerakure, il a disparu deux semaines après une réunion à la permanence de ce parti à Gitega.

### **Un corps sans vie retrouvé en province Ruyigi**

En date du 14 août 2017, sur la colline Ruharo, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, une vieille femme du nom de Anésie Bucumi, âgée de 70 ans, a été retrouvée morte suspendue sur une corde dans sa maison. Selon des sources sur place, son corps avait des blessures, ce qui fait croire qu'elle serait tuée. La cause de ce meurtre est lié à un problème foncier, selon les mêmes sources. Elle avait eu gain de cause dans une affaire foncière qui l'opposait à Hélène Nyandwi. En date du 11 août 2017, le tribunal de résidence de Nyabitsinda lui avait octroyé cette propriété qui faisait objet du litige. Les présumés auteurs dont Nyarusage, la petite fille de la défunte et un autre homme ont été incarcérés dans le cachot de la commune Nyabitsinda, selon toujours les mêmes sources.

### **Un corps sans vie retrouvé en province Bururi**

En date du 18 août 2017, le matin, un corps sans vie d'une femme d'environ 30 ans, bras ligotés, a été retrouvé dans la rivière Jiji entre les communes Bururi et Songa. Selon des sources sur place, ce cadavre est celui de Noëlla alias Mafiyana, veuve d'un certain Fiacre ancien agent de la SOSUMO et ancien président du syndicat des travailleurs. Noëlla résidait au quartier Nyabisindu dans la ville de Gitega. Selon le commissaire provincial de la police, ce cadavre a été conduit dans la morgue de l'hôpital de Bururi puis enterré en date du 25 août 2017 à Gitega. Les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

### **Trois corps sans vie retrouvés dans la rivière Ruhwa, en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 17 août 2017, trois corps sans vie morcelés ont été retrouvés dans la rivière Ruhwa, en haut de la poste douanière entre le Burundi et le Rwanda, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, les corps flottaient toujours sur la rivière dans la soirée du 18 août 2017. L'origine de ces corps sans vie reste inconnue et les mêmes sources disent avoir entendu des véhicules circulant la nuit dans cette localité. Dans cette province de Cibitoke, en commune Buganda, précisément à Gasenyi, Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu cité dans beaucoup de dossiers criminels fait plusieurs navettes durant ces jours de découvertes de ces cadavres dans cette province, selon les mêmes sources.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana**

En date du 10 août 2017, vers 9 heures du matin, sur la sous colline Busabe, colline Mutwana, commune Giharo, province Rutana, un cadavre d'un homme non identifié, décapité à la machette, a été retrouvé flottant dans la rivière Ndurumu. La police de Giharo a fait le constat et a entamé des enquêtes, selon des sources sur place.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 3 août 2017, sur la colline Mushasha I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un garçon du nom de Paul Bikorimana a été tué par des gens non identifiés. Selon nos sources, le cadavre a été retrouvé dans sa maison en date du 7 août 2017.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muramvya**

En date du 10 août 2017, vers 18 heures, un cadavre non identifié d'un jeune homme a été retrouvé sur la colline Musagara, commune et province Muramvya. Son corps présentait des signes d'avoir été torturés. Ce corps a été acheminé à la morgue de l'hôpital de Muramvya en présence de la police, l'administration et la Croix rouge.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe , province Mwaro**

En date du 10 août 2017, vers 21 heures, un corps sans vie de Joseph Bankuwiha, âgé de 70 ans, a été retrouvé à quelques 100 m de chez lui sur la colline Benja, zone et commune Kayokwe, province Mwaro. Selon la police, Joseph venait du cabaret, et il serait tombé par terre suite à l'excès d'alcool, puis il est mort sur le champ.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 31 juillet 2017, vers 11 heures, un corps sans vie d'un certain Kibwa, cultivateur et membre du parti MSD, a été retrouvé sur la colline Busokoza, commune Butaganzwa, province Kayanza. Selon des sources sur place, les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karusi**

En date du 4 août 2017, vers 14 heures, un cadavre d'un enfant de 5 ans prénommé Kenny, fils de Havyarimana, originaire de la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi a été retrouvé emballé dans un pagne dans le marais de Ndurumu, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources sur place, le corps de Kenny était brûlé et son pied droit amputé.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 27 au 28 août 2017, le corps sans vie de Bucumi, âgé de 30 ans, vendeur du vin de banane et cultivateur, membre du parti CNDD-FDD a été retrouvé à la 4<sup>ème</sup> transversale, sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, Bucumi a été tué décapité dans un champ de riz par des hommes non identifiés.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Kibago, province Makamba**

En date du 29 août 2017, un corps sans vie d'un jeune adolescent, âgé entre 13 et 14 ans, a été découvert sur la sous colline Ruyange, colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba. Selon l'administration locale, ce cadavre a été retrouvé par des enfants qui gardaient des vaches tout près de la rivière Muragarazi à la frontière Burundo-Tanzanienne côté burundais. Selon des sources sur place, la victime a été égorgée et n'a pas été identifiée.

## ***1.1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE***

### **Deux personnes tuées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 24 août 2017, Domitien Ntahomvukiye a tué ses neveux Cédric Nsabimana, âgé de 14 ans et son grand frère Stève Niyonkuru, âgé de 17 ans, à l'aide d'une machette. Les faits se sont passés sur la colline Muguruka, zone Mukungu, province Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, l'auteur a été arrêté et condamné d'une peine à perpétuité pour homicide volontaire par le TGI de Makamba en date du 26 août 2017. Des sources administratives justifient les différents assassinats à mobile politique sous couverts des conflits fonciers et des faits de la sorcellerie.

### **Une personne tuée en commune Songa, province Bururi**

En date du 22 août 2017, un prénommé Darius est morte suite aux coups de gourdins lui infligés par les habitants de la colline Jenda, commune Songa, province Bururi. Selon des sources sur place, Darius non reconnu dans la localité, a été attrapé par la population en date du 20 août 2017, au moment où il tentait de voler dans un des ménages de la localité. Ces mêmes sources ajoutent que les habitants se sont mis à le battre et la police l'a conduit au CDS de Ruvumu situé au chef-lieu de la zone Songa où il rendu l'âme. Les administratifs à la base font savoir que des enquêtes sont déjà amorcées pour savoir l'origine de la victime et les auteurs de son assassinat.

### **Une personne tuée en commune Bukeye, province Muramvya**

En date du 1<sup>er</sup> août 2017, sur la colline Kibogoye, commune Bukeye, province Muramvya, Astère Ngendakumana, âgé de 60 ans, a été tué à l'aide d'une machette par son fils Jean Tuyisenge. Astère avait surpris son fils en train de voler ses fruits. Jean Tuyisenge a été incarcéré au commissariat de Muramvya le même jour.

### **Une personne tuée en zone urbaine de Gihosha en Mairie de Bujumbura**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 1 août 2017 indique qu'en date du 31 juillet 2017, vers 20 heures, un Imbonerakure prénommé Donatien a été tué en zone urbaine Gihosha, Mairie de Bujumbura. Les sources sur place indiquent qu'un groupe d'Imbonerakure s'est introduit dans un bistrot du même quartier dénommé mu Gatutu d'un prénomé Nzeyimana sur la route menant vers l'ETS Kamenge. Après avoir pris un verre dans ce bistrot, les mêmes sources font savoir que deux Imbonerakure auraient refusé de payer la factue, origine des bagarres entre eux et les gens qui étaient dans ce cabaret. Nos sources sur place ajoutent que Donatien est mort sur le champ suite au coup reçu au niveau de la tête. Ce groupe d'Imbonerakure se disputait avec le propriétaire du bistrot nommé Nzeyimana et le surnommé Mwarabu qui étaient tous dans ce bistrot. Les habitants de la zone urbaine de Gihosha sont préoccupés par leur sécurité du fait que les Imbonerakure, armés de gourdins et de grenades, cantonnés chez Christian chef Imbonerakure dans le quartier Taba, les malmènent lors des patrouilles nocturnes, en exigeant aussi forcément de l'argent à la population.

### **Une personne tuée en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 2 août 2017, vers 22 heures, sur la colline Mushikamo, zone Nyamitwenzi, commune Rutegama, province Muramvya, un commerçant du nom de Nathanaël Irutingabo, âgé de 23 ans, a été tué à l'aide d'une petite houe par ses amis, Claver Habonimana et Joseph, tous commerçants. Ils l'ont arraché les yeux et la langue et lui ont coupé ses organes génitaux. Son cadavre a été retrouvé dans une bananeraie, le lendemain, le 3 août 2017. Claver Habonimana et Joseph l'accusaient d'avoir une grande clientèle par rapport à eux. Ils ont été incarcérés à la prison de Muramvya le 4 août 2017.

### **Une personne tuée en province Gitega**

En date du 1<sup>er</sup> août 2017, Acqueline Ntahokari, âgée de 52 ans, a été tuée dans la soirée, sur la colline Bwoga, commune et province Gitega. Les sources sur place indiquent que la victime a été tuée par deux filles Louise Tatu et Claudine Nduwimana quand elle tentait de secourir sa fille qui était en train d'être battue par les mêmes filles. La fille d'Acqueline Ntahokari aurait accusé Louise Tatu et Claudine Nduwimana de sorcellerie.

## **Deux personnes tuées en commune et province Muyinga**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> août 2017 indique qu'en date du 30 juillet 2017, deux enfants non identifiés ont été tués dans une explosion de grenade lancée dans une habitation sur la colline Nyamarumba, commune et province Muyinga. Selon Bernard Nzinahora, Chef de zone Munagano, le criminel a forcé la fenêtre pour lancer la grenade à l'intérieur de la maison. Le mobile de ce crime serait inhérent aux accusations d'ensorcellement.

### ***1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

#### **Une personne arrêtée puis portée disparue en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura**

En date du 17 août 2017, vers 16 heures, Fiston Nsengiyumva, âgé de 38 ans, habitant la zone urbaine de Bwiza, commune Muha, Mairie de Bujumbura, a été arrêté par un Imbonerakure connu sous le nom de Ramazani tout près du bar Iwabo w'Abantu à Kamenge, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Fiston venait du Kenya en passant par le Rwanda. Les mêmes sources ajoutent que Fiston a été remis à un sous officier militaire prénommé Rickman, attaché sur une position située tout près du bar « Iwabo n'abantu » avant d'être conduit vers une destination inconnue. Sa famille indique que le lieu de détention de Fiston Nsengiyumva reste toujours inconnu.

#### **Une personne portée disparue en commune et province Gitega**

Un prénommé Parfait, habitant à Kumasanganzira, commune et province Gitega a disparu dans la première semaine du mois d'août 2017. Selon des informations en provenance de Gitega, il était avec un certain Elie Kwizera retrouvé mort emballé dans une moustiquaire dans la rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi en date du 16 août 2017. Sa famille indique qu'elle n'a plus de ses nouvelles.

#### **Une personne portée disparue en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 7 août 2017, Charles Nsabuwanka de la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karusi, est porté disparue depuis le matin du 6 août 2017. Des sources sur place indique que Charles Nsabuwanka était le n°4 des élus collinaires et on a trouvé dans sa chambre un couteau neuf, une corde neuve et un petit sachet de poison pour les souris, mais aucune trace ne montre qu'il aurait été assassiné.

### ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, AGENTS DU SNR, POLICIERS ET ADMINISTRATIFS***

#### **Une personne arrêtée et torturée en commune et province Bubanza**

En date du 23 août 2017, vers 11 heures, au centre Bubanza, quartier Nabubu, commune et province Bubanza, le prénommé Patrick alias Patiri, âgé de 35 ans, fils de Spès a été tabassée

puis arrêté par un policier Decorps prénommé Edouard, accompagné par des Imbonerakure des noms de Dieudonné Hakiza et Cehusi. Il a été conduit au cachot de poste de police de Bubanza. Selon nos sources, il a été accusé d’avoir participé dans la rébellion. Ce jeune garçon avait fuit la crise de 2015 du Burundi vers le Rwanda mais il était de retour il y avait un mois.

### **Une personne arrêtée et torturée en commune Busoni province Kirundo**

En date du 20 août 2017, Pierre Miburo, âgé de 25 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Kididiri, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, a été arrêté après être tabassé par le chef de colline Kididiri devant l’honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha, selon des sources sur place. Il a été accusé de participer dans des sports et rondes nocturnes des Imbonerakure. Le motif de son arrestation reste inconnu, selon des sources de sa famille.

### **Deux personnes torturées en province Rutana**

En date du 23 août 2017, vers 7 heures du matin, sur la colline de Gatongati en commune et province Rutana, les Imbonerakure du parti CNDD-FDD ont menacé et torturé deux sœurs respectivement Claudine et Désidérate, sous l’ordre du chef de cette colline Egide Nzambimana. Selon des sources sur place, le nœud du problème est une chèvre qu’une ONG HELP CHANEL avait donnée comme bien commun à trois sœurs orphelines de père et mère dont l’une d’elles Jacqueline, membre de CODIP, association proche du pouvoir, a usurpé en profitant l’absence de ses sœurs. En voulant savoir l’état de cette chèvre, Jacqueline a saisi le chef de colline qui a livré ses deux sœurs aux mains de ces jeunes Imbonerakure.

### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 17 août 2017, vers 20 heures, Jules Bikorimana, membre du parti MSD, a été tabassé attaché à un avocatier par des Imbonerakure sur la colline Rubungu, commune Rango, province Kayanza. Selon des sources sur place, il a été accusé de n’avoir pas voulu adhérer au parti CNDD-FDD. Parmi les Imbonerakure qui l’ont tabassé se trouvent Barnabé Nahimana et Symphorien alias Bamba.

### **Une personne torturée en commune Gisozi, province Mwaro**

En date du 13 août 2017, vers 21 heures, sur la colline Musimbwe, zone Nyakararo, commune Gisozi, province Mwaro, Pontien Ntunzwenimana, militaire en congé a reçu des coups de matraque au niveau de la tête par Séverin Hajayandi, chef de colline Musimbwe. Selon des sources sur place, Pontien et Severin venaient tous du cabaret à Kiyange à 1 km de cette colline. Arrivés à mi-chemin, tout près d’un champ de pomme de terre, Pontien a subit des coups de matraque sur sa tête par le chef collinaire. La victime a été hospitalisée au CDS Nyakararo.

### **Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo**

En date du 20 août 2017, Pierre Mushengezi, âgé de 39 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, de la colline Carubambo, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo a été arrêté, tabassé puis ligoté par des Imbonerakure de la localité dont Pierre Claver Toyi dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017 à Mariza, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo. Mushengezi a été contraint de payer une somme de 230 000 fbu pour qu'il soit relâché et comme il n'avait pas cet argent à sa disposition, il a été obligé de vendre sa vache.

### **Deux personnes torturées en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 14 août 2017, en commune Rutegama, province Muramvya, deux frères Georges et Josias ont été tabassés par le responsable du SNR à Rutegama prénommé Anicet. Il accusait Josias de revenir du Kenya. Ils sont tous les deux membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

### **Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba**

Dans la nuit du 14 août 2017, en commune Mabanda, province Makamba, trois Imbonerakure en patrouille dirigés par le nommé Kwizera, ont grièvement tabassé Jean Bosco Muhimpundu avant de le dépouiller de tout ce qu'il possédait. Un téléphone portable et une somme de 25 000 fbu lui ont été volés avant de le jeter ligoté dans un caniveau.

### **Une personne torturée en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 14 août 2017, le nommé Minani a été tabassé et grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure dirigés par le nommé Ndayitwayeko sur la colline Rurambira, zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir tenté de voler.

### **Une personne torturée en commune Nyabitsinda, province Ruyigi**

En date du 8 août 2017, vers 18 heures, un prénommé Fabien a été tabassé par un policier en commune Nyabitsinda, province Ruyigi. Selon des sources sur place, il lui a accusé de faire le trafic du sucre alors que ce dernier transportait du son de riz. Un certain Richard est venu au secours de la victime en frappant ce policier. Il lui a pris son fusil et l'a remis à ses collègues. Richard, poursuivi par la police, a pris le large.

### **Une personne torturée en commune Mabayi, province Cibitoke**

En date du 11 août 2017, sur la colline Gahoma, commune Mabayi, province Cibitoke, Eliazard Bizimana a été tabassé par des jeunes Imbonerakure conduit par le nommé Habarugira, lui aussi jeune Imbonerakure alors qu'il quittait un chantier d'orpaillage. Selon nos sources, il a été dépouillé de l'or qu'il possédait évalué à plus de 300 000 fbu. La victime est accusée de faire des navettes vers le Rwanda dans la localité de Bweyeye en faisant le trafic de l'or.

### **Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

En date du 7 août 2017, vers 20 heures, sur la colline Nyarushanga, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, le nommé Bigirimana a été battu et blessé au niveau du visage dans un bistrot, situé au centre Jenda urbain, par un Imbonerakure du nom de Niyonzima alias Tempo. Selon nos sources, cet Imbonerakure lui a intimidé en lui imposant de lui donner de la bière soi-disant qu'il est du parti CNDD-FDD et qu'il est influent. La victime est allée se plaindre chez l'administrateur de la commune Mugongo-Manga du nom de Diomède Ndashinyuye et chez le chef de poste de police du nom de Jean Louis Sugwavuba mais cet Imbonerakure n'a pas été inquiété.

### **Une personne torturée en commune Butihinda, province Muyinga**

En date du 10 août 2017, Hamisi Niyonkuru dit Nzungu, orpailleur, a été tabassé par des agents du SNR et des Imbonerakure de la commune Butihinda, province Muyinga. Selon des sources sur place, Gérard Ndayisenga, chef du SNR en province Muyinga et des policiers qui assurent sa garde sont venus chercher Hamisi, l'accusant d'extraire de l'or sans payer d'impôt. Les mêmes sources ajoutent que Philippe Rwaswa, chef du SNR en commune Butihinda est allé lui-même chercher le prénommé Hamisi alias Nzungu là où il s'était caché chez son cousin. Après l'avoir mis à tabac, ils l'ont embarqué dans un véhicule du SNR à Muyinga immatriculé IA 4028. Il a été relâché le même jour.

### **Une personne torturée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 5 août 2017, à la position de police située sur la colline Vyanzo, zone Gatare, commune Busoni, province Kirundo, Evelyne Mukandekezi, âgée de 34 ans, enceinte, a été battue par des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir refusé de payer une contribution forcée exigée par des Imbonerakure aux associations locales. Evelyne a été conduite au CDS Vyanzo pour bénéficier des soins et risque d'avorter, selon les mêmes sources. La victime a été refusée par l'OPJ de la commune Busoni de porter plainte de peur de donner des convocations aux présumés auteurs composés d'Imbonerakure et policiers.

### **Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karusi**

En date du 10 août 2017, le nommé Mbitsemunda a été tabassé par deux Imbonerakure Revocat Ndayishimiye et Léon Gahungu sur la colline Ruyaga, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karusi. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé d'être en état d'ivresse.

### **Sept personnes arrêtées et torturées en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 12 août 2017, sept ressortissants de la commune Buhiga, province Karusi ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD sur la colline Kagege, zone Mpinga,

commune Vugizo, province Makamba. Ces derniers les ont torturés dont 2 grièvement blessés. L'administration les a accusés d'être surpris en train de provoquer des feux de brousse. Un a été conduit au CDS pour bénéficier des soins tandis que les autres ont été conduits au cachot du poste de police à Vugizo.

#### **Une personne torturée en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 10 août 2017, un prénommé Longin a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD. Il était soupçonné de perpétrer un incendie criminel dans la réserve naturelle de Rukamba de la colline Kagege, zone Mpinga, commune Vugizo, province Makamba.

#### **Une personne torturée en commune Rutegama, province Muramvya**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 1<sup>er</sup> août 2017 indique qu'en date du 31 juillet 2017, sur la colline Nkonyovu, zone Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, un certain Buyoya a été tabassé par Anicet, le chef du SNR Rutegama et Léonidas Nzoyihiki, chef de poste de police de Rutegama. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé de n'avoir pas participé aux cérémonies d'inauguration de la permanence du parti CNDD-FDD à Rutegama. Son corps était recouvert de blessures.

#### **Une personne torturée en commune et province Muyinga**

En date du 22 août 2017, Jaffari, conducteur de taxi-moto au centre ville de Muyinga a été tabassé par Bienvenue Ngenzirabona, chef de poste de police en commune Muyinga. Selon ce chef de poste, Jaffari agressé physiquement, chose que la victime nie catégoriquement.

#### **Deux personnes torturées en commune et province Muyinga**

En date du 28 août 2017, sur la colline Kibongera, commune et province Muyinga, une veuve du nom Lydia Ciza et Corneille Nsinzumunsi ont été violemment tabassés par des jeunes Imbonerakure sous la supervision de Selemani Ndayizeye, responsable de cette entité collinaire. Lydie Ciza a été alité au CDS Kibongera. Selemani Ndayizeye a été arrêté le matin du 29 août 2017 et a été placé en garde à vue, selon des sources sur place.

#### **Une personne torturée en commune Buhiga et province Karusi**

En date du 27 août 2017, vers 23 heures, un surnommé Singigi a été tabassé par deux Imbonerakure Fayida et Bobo en rondes nocturnes. Selon des sources sur place, ces deux Imbonerakure l'ont frappé des gourdins au niveau de la tête. Singigi a porté plainte contre ses agresseurs auprès de la police mais en vain. Les deux Imbonerakure Fayida et Bobo n'ont pas été inquiétés.

### **Une personne torturée en commune Mutimbuzi, Bujumbura rural**

En date du 28 août 2017, vers 23 heures, sur la colline Mushasha I, zone Gatumba, Commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural Ali Birikunzira, originaire de la commune Kinyinya, province Ruyigi a été tabassé par des Imbonerakure en rondes nocturnes lorsqu'il était chez lui. Selon nos sources, Ali Birukunzira reste introuvable depuis le 28 août 2017.

### ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

#### **Cinq personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 24 août 2017, Cossan Minani, Gilbert Havyarimana, David Sabushimike, Yvan Niyungeko et Émile Manirakiza, tous élus collinaires du parti CNDD-FDD à Kiderege, ont été arrêtés et détenus au cachot du parquet de Makamba. Ils sont accusés d'avoir participé dans l'incendie criminel qui a ravagé le pont de la rivière Mukengerezi sur la colline Kiderege, commune Nyanza-Lac, province Makamba.

Cet incident est survenu après l'arrêt de la décision de la cour spéciale de la CNTB contre trois ménages dans une affaire foncière entre les résidents et les rapatriés. Ce pont a été incendié pour la deuxième fois en moins de deux mois.

#### **Trois personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 21 août 2017, le chef de poste de police à Mabanda Bernard Nzeyimana a arrêté Salvator Ndayisenga, son épouse Marie Rose Gakima et leur fille sur plainte d'une femme prénommée Victorie de la ligue des femmes du CNDD-FDD. Cette dernière les accusant d'être auteurs des jets de pierres sur sa maison. Ils ont été libérés en date du 25 août 2017 après intervention des voisins qui plaidaient leur innocence.

#### **Une personne arrêtée en commune et province Makamba**

En date du 21 août 2017, Juliette Igiraneza de la colline Gasaka, commune et province Makamba, est morte après l'échec d'une opération chirurgicale. Le lendemain, un technicien anesthésiste du nom de Thomas Harerimana qui était de garde a été arrêté par le gouverneur de la province Makamba Gad Niyukuri. Malgré qu'il ne fût pas encore jugé, le gouverneur a tenu une réunion d'urgence pour le charger devant les malades et ses collègues. Selon des sources sur place, ce cas est en train d'être ethnisé et politisé par certains techniciens de cet hôpital qui travaillent pour le SNR.

#### **Un couple arrêté en commune et province Makamba**

En date du 21 août 2017, Festus Ndayikeza et sa compagne ont été arrêtés par le chef de poste Makamba prénommé Serges près du marché de Makamba sans motif. Ils ont été libérés dans

l'après-midi du 21 août 2017 après paiement d'une rame de papier sans aucune autre forme de procès.

### **Quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 21 août 2017, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition et ont arrêté 4 personnes en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, de la 8<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> avenue. Elles ont été conduites au cachot de la zone, accusées de ne pas être inscrites dans les cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le même jour. Un visiteur de la 7<sup>ème</sup> avenue a donné une somme de 10 000 fbu à un policier pour échapper à l'arrestation.

### **Vingt six personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 23 août 2017, les forces de l'ordre ont fait une fouille perquisition et ont arrêté 11 personnes à la 4<sup>ème</sup> avenue de la zone urbaine de Cibitoke du n° 90 au 124, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites à la zone pour n'avoir pas été inscrites dans des cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le même jour. En date du 25 août 2017, autre fouille a été opérée sur les avenues 13 et 14 du n° 90 à 124 où 15 personnes ont été arrêtés et conduites à la zone accusées de n'est pas être inscrites dans les cahiers de ménages puis relâchées. Des sources sur place indiquent qu'elles ont été rançonnées pour être relâchées.

### **Deux personnes arrêtées en commune et province Mwaro**

En date du 21 août 2017, Donatien Bihumugani, président du parti Sahwanya FRODEBU au niveau communal et Salvator Budigoma apolitique, tous enseignants de la commune Rusaka ont été arrêtés après une réunion de sécurité qui a eu lieu au chef-lieu de la commune Rusaka et qui a pris fin vers 12 heures. Selon des sources sur place, Bikundumuhari, chef des Imbonerakure au niveau communal a ordonné à un policier d'arrêter Donatien Bihumugani et Budigoma puis de les embarquer dans un véhicule du SNR. Ils ont été conduits au cachot de police en province Mwaro.

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 25 août 2017, Théogène Nsengiyumva, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Les sources sur place indiquent que ce jeune du quartier Kamesa a été arrêté par la police au chef-lieu de la zone Musaga quand il rentrait chez lui. Sa famille dit ne pas comprendre le pourquoi de son arrestation. Les mêmes sources ajoutent qu'il serait détenu dans l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura.

### **Soixante huit personnes arrêtées en commune et province Gitega**

En date du 25 août 2017, dans l'après-midi, au quartier de Nyabugogo de la ville de Gitega, un groupe de 68 jeunes réunis dans un bar communément appelé « Iwabo w'Ingoma » ont été

arrêtés par la police. Ils sont accusés par l'administration d'organiser une réunion illégale et sont incarcérés au cachot de la police à Gitega.

### **Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 26 août 2017, sur la colline Karama, commune Rango, province Kayanza, des Imbonerakure ont trouvé 3 grenades et 2 chargeurs remplis de cartouches chez Oswald Nibaruta, lui aussi Imbonerakure. Le chef de colline Karama prénommé Anatole accompagne des Imbonerakure dont Oswald ont arrêté Bernard Niyongabo, un membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, à la place d'Oswald et l'ont conduit au cachot de la police. Ils l'ont accusé d'avoir amené, avec ses amis, les grenades et les chargeurs chez Oswald.

### **Nonante huit personnes arrêtées au campus Mutanga, Mairie de Bujumbura**

En date du 19 août 2017, nonante huit personnes ont été arrêtées et conduites au commissariat de police en Mairie de Bujumbura par des policiers de l'API et de la BAE en compagnie des Imbonerakure lors d'une fouille perquisition opérée au campus Mutanga de l'Université du Burundi. Selon des sources sur place, ils sont venus sans mandat et ont défoncé les portes des chambres fermées pour faire des fouilles. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, indique que parmi les personnes arrêtées, septante huit étaient des étudiants mémorands, quinze fréquentaient d'autres universités, quatre autres étaient des visiteurs et un étudiant en possession d'une boule de chanvre. Selon des sources qui nous sont parvenues, 40 parmi elles ont été relâchées moyennant paiement d'une somme de 15 000 fbu chacun, versée au compte de la Mairie de Bujumbura.

### **Cinquante personnes arrêtées en province Kirundo**

En du 18 août 2017, un bus d'agence Platinum qui venait de l'Ouganda a été arrêté à Kirundo après avoir traversé la frontière Gasenyi-Nemba par les agents du SNR et 50 passagers ont été tous gardés à vue à Kirundo. Le motif de leur arrestation était inconnu.

### **Trente-cinq personnes arrêtées en commune Ruhororo, province Ngozi**

En date du 16 août 2017, trente-cinq personnes dont vingt-huit déplacés du site de Ruhororo, ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat de police au chef-lieu de la province Ngozi par des policiers de la commune Ruhororo. La majorité d'entre elles ayant plus de 50 ans, elles étaient accusées de vouloir rejoindre les groupes armés. Le même jour, des policiers en collaboration avec des jeunes Imbonerakure des collines Cagura et Gitaramuka en commune Ruhororo de la province Ngozi ont barré la route au véhicule de type probox. Les passagers à bord de ce véhicule ont été tabassés avant d'être dépouillés de tous leurs biens puis conduits au cachot avec ceux arrêtées au site de Ruhororo. Toutes ces personnes ont été libérées en date du 19 août 2017 moyennant paiement d'une somme de 10 000 fbu chacune et ceux qui les transportés ont payé une somme de 25 000 fbu chacun.

### **Une personne arrêtée en commune Vyanda, province Bururi**

En date du 13 août 2017, un pasteur de l'église pentecôte du nom de Manassé Kazungu alias Tiroso a été arrêté en commune Vyanda, province Bururi par les agents du SNR accompagnés par un Imbonerakure prénommé Ferdinand alias Budida. Selon des sources sur place, ce pasteur Manassé Kazungu, ex-FAB de la composante sociale tutsi, a été conduit à la prison centrale de Bururi. Les mêmes sources indiquent que ce pasteur était en train de prêcher la parole de Dieu au moment de son arrestation.

### **Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 7 août 2017, Stève Bishaza, représentant de l'AMOTABU en commune Nyanza-Lac, province Makamba a été arrêté et conduit par des policiers au cachot du poste de police de Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, il a été transféré au cachot du parquet de Makamba en date du 9 août 2017. Le motif de son arrestation reste inconnu. La même source indique qu'il était recherché par le chef du SNR en province Makamba.

### **Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 2 août 2017, sur la colline et commune Rango, province Kayanza, Mechak Bukuru de la zone Ngoro, commune Gatara, a été arrêté par des Imbonerakure dont Joachim surnommé Rugata. Ils l'accusaient d'être parmi les personnes qui ont lancé des grenades sur la colline Shinya de la zone Ngoro. Ils l'ont incarcéré au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Rango, province Kayanza.

### **Trois personnes arrêtées en commune Matongo, province Kayanza**

En date du 10 août 2017, en commune Matongo, province Kayanza, Claude Nzeyimana du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, enseignant à l'ECOFO Kiziba, Emile Bankuwunguka du RANAC, enseignant au Lycée communal de Burarana et Emmanuel Nzambimana de l'UPRONA aile Nditije, enseignant à l'ECOFO Gasenyi, ont été arrêtés par la police en compagnie des Imbonerakure. Ils ont été arrêtés dans une église située sur la colline Bandaga alors qu'ils étaient en train de prier. Ils ont été incarcérés au cachot de police situé au chef-lieu de la commune, accusés d'avoir dénoncé une distribution d'armes aux jeunes Imbonerakure.

### **Deux personnes arrêtées en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 7 août 2017, Claude Nzeyimana et Jérôme ont été arrêtés par Anaclet Bikorimana responsable adjoint du SNR en province Cibitoke. Il les a accusés d'avoir séjourné en RDC. Des sources sur place affirment qu'ils sont victime de leur appartenance au parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

### **Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 juillet 2017 indique qu'en date du 28 juillet 2017, un certain Mvuyekure de la colline Caratsi, commune Kabarore, province Kayanza a

été arrêté par un policier surnommé Mapepe sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza. Selon des sources sur place, il l'accusait d'avoir acheté un matelas au Rwanda. Son fils qui est allé le voir pour s'enquérir de la situation a été aussi arrêté et ligoté par le représentant du parti CNDD-FDD de cette colline prénommé Serges, en compagnie de deux Imbonerakure, Japhet et Nzoyisaba. Mvuyekure et son fils sont incarcérés au cachot de police situé au chef-lieu de la commune.

### **Trois personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 4 août 2017, Irambona et Sirabahenda tous fils de Pauline, âgée de 60 ans, ont été arrêtés par des policiers de la colline Buheka, zone Kazirabageni, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, Silas Hatungimana et Charles Nduwayo, deux Imbonerakure du parti CNDD-FDD sont venus au domicile de Pauline pour arrêter Irambona. Ces deux frères ont résisté et les deux Imbonerakure ont été blessés lors des échauffourées et évacués à l'hôpital de Nyanza-Lac. Pauline et ses deux fils ont été incarcérés au cachot du poste de police à Nyanza-Lac avant d'être relâchés en date du 9 août 2017.

### **Soixante personnes arrêtées en commune et province Gitega**

En date du 26 août 2017, au quartier Nyabugogo de la ville de Gitega, près de l'Institut paramédical, 60 personnes ont été arrêtées arbitrairement par la police en complicité avec l'administration. Elles sont membres d'une association qui lutte contre les violences basées sur le genre. Elles étaient accusées de tenir une réunion illégale alors que le chef de la colline Ntobwe, où se tenait la réunion, avait été invité même s'il était absent. Elles ont été relâchées le 28 août 2017 par le Commissaire provincial de police, Melchior, sans avoir été interrogées.

## ***II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE***

### **Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2017 indique qu'en date du 31 juillet 2017, sur la colline Kivogero commune Bukeye, province Muramvya, C., âgée de 7 ans, a été violée par un certain Liévin, âgé de 17 ans, berger à la famille de la victime.

### **Une fille violée en commune Gitaramuka, province Karusi**

En date du 5 août 2017, une jeune fille du nom de B.M, âgée de 14 ans, a été violée par un Imbonerakure du nom d'Elie Mugisha sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karusi. Selon des sources sur place, Elie Mugisha a réussi à prendre le large. La même source indique que la fille a été conduite à l'hôpital de Buhiga pour recevoir des soins.

### **Une fillette violée en commune et province Bubanza**

En date du 1<sup>er</sup> août 2017, vers 11 heures, dans le quartier Gisovu de la colline centre-ville Bubanza, zone, commune et province Bubanza, une fillette de 9 ans connue au nom de C.I a été violée par un jeune garçon de 16 ans surnommé Kaposho, résidant dans la même localité. Selon nos sources, la victime est allée au centre Seruka en date du 3 août 2017 pour bénéficier des soins appropriés. Le présumé auteur a été incarcéré au cachot de police du commissariat provincial de Bubanza.

### ***III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD***

#### **Une démonstration de force en province Rumonge**

En date du 26 août 2017, sur les différentes collines de la province Rumonge, des jeunes Imbonerakure ont fait des courses collectives en vue d'une démonstration de force et pour faire peur aux membres des partis de l'opposition en entonnant des chants qui louent la bravoure du parti CNDD-FDD. Sur la colline Mutambara, ces jeunes Imbonerakure ont transformé une chanson religieuse en une chanson louant le parti au pouvoir. On chante dans les églises « *yesu niwe Mutabazi* » et les Imbonerakure chantent « *Yesu niwe mugumyambanga* » qui veut dire Jésus est un membre du parti au pouvoir.

#### **Une personne agressée en commune et province Rumonge**

En date du 27 août 2017, un représentant du parti RANAC en province Rumonge a été agressé physiquement par le chef de colline Mibanda accompagné des jeunes Imbonerakure de la zone Kizuka, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, il tenait une réunion avec les membres du parti. Les choses allaient dégénérer en conflit ouvert n'eût été l'intervention des éléments de la FDN en poste à Musave sur cette colline.

#### **Patrouilles nocturnes au campus Mutanga, Mairie de Bujumbura**

Les étudiants Imbonerakure de l'université du Burundi Campus Mutanga effectuent des patrouilles nocturnes à l'intérieur du campus frappant et malmenant leurs collègues non membres du parti CNDD-FDD. Des sources sur place font savoir qu'il y a un climat de tension causé par ces Imbonerakure. Ces militants du CNDD-FDD tabassent tout passant ainsi que leurs collègues qui rentrent la nuit en provenance surtout de la zone urbaine de Nyakabiga. Les mêmes sources donnent l'exemple d'un étudiant qui a été arrêté en date du 14 août 2017 en provenance de Nyakabiga et qui a été obligé de se déplacer à genoux depuis le Tropicana I jusqu'au Tropicana II. Ces derniers précisent que les plus visés sont ceux de la composante sociale Tutsi. Les Imbonerakure pointés du doigt sont Mertus Nsengiyumva de la faculté de Droit et qui est dans les organes représentant les étudiants, Pasteur Nkeshimana et Hermès tous de la faculté de psychologie au campus Kamenge mais résidant au campus Mutanga, le nommé Désiré Nimenya de la faculté de Droit Bac III, Obède de la faculté de Biologie Bac III et le prénommé Rubin de

la faculté des sciences économiques et administratives qui, selon nos sources, coordonne ces actes liés aux traitements inhumains et dégradants.

### **Une maison incendiée en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 13 août 2017, sur la colline Mukerwa, commune Busoni, province Kirundo, la maison de Salvator Sinabajije, âgé de 65 ans, a été incendiée par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Salvator a cherché refuge au bureau de la zone Mukerwa. Il est accusé de sorcellerie.

### **Participation forcée aux travaux communautaires en province Cankuzo**

En date du 19 août 2017, au stade de Cankuzo, Philippe Nduwayo, conseiller de l'administrateur communal et Rose Ntakamurenga ont tendu sur la RN13 une corde pour arrêter tout véhicule, moto et vélo qui passaient pour leur exiger d'abord de participer aux travaux communautaires de 8 heures à 10 heures. Aucun policier n'y était, c'était les deux autorités qui tenaient elles mêmes la corde.

### **Intimidation d'un citoyen en province Cankuzo**

En date du 19 août 2017, un certain Barylar Bigirimana a été intimidé par Christophe Nyamiye, chef de zone Cankuzo, l'accusant d'irrégularité dans la province de Cankuzo parce qu'originaire de la province Kirundo. Selon des sources sur place, ce chef de zone a confisqué sa carte d'identité en l'intimant l'ordre de retourner dans sa province natale. Les mêmes sources indiquent que sur sa carte d'identité, il est mentionné qu'il est né en 1978 sur la colline Kunama, commune Busoni, province Kirundo avec profession de cultivateur. Ce qui a vexé les natifs des provinces du nord qui étaient dans ces travaux. La carte d'identité lui a été remise quelques temps après. Selon la constitution de la République du Burundi en son article 33 stipule que « *Tous les citoyens burundais ont le droit de circuler et de s'établir librement n'importe où sur le territoire national, ainsi que de le quitter et d'y revenir* ».

### **Intimidation des personnes en commune et province Makamba**

En date du 17 août 2017, deux retraités ex-FAB, Hashim Ndayizeye, et Laurent, un handicapé et Fidèle Nduwayezu, ont été convoqués par le gouverneur de la province Makamba Gad Niyukuri sur information d'un jeune Imbonerakure Mrisho Bigirimana connu sous le sobriquet de Kimura. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'entretenir des relations avec des mouvements armés en entraînements militaires dans les pays limitrophes. Toutes ces personnes convoquées habitent le quartier Swahili du chef-lieu de la province Makamba. Elles vivent la peur au ventre suite à ces accusations gratuites. Selon les mêmes sources, cette pratique est devenue monnaie courante par le gouverneur Gad Niyukuri qui convoque et/ou arrête intempestivement des gens de l'opposition et des retraités ex-FAB pour les intimider.

### **Chasse à l'homme en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 14 août 2017 indique que le prénommé Claver, mécanicien, vit dans la clandestinité depuis le 12 août 2017 car il est recherché par des jeunes Imbonerakure l'accusant d'avoir diabolisé leur ligue. Le responsable de cette équipe des Imbonerakure est le prénommé Gilbert.

### **Une population malmenée en commune Ntega, province Kirundo**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2017 indique que sur la colline Mariza, commune Ntega, province Kirundo, toute personne non membre du parti CNDD-FDD est malmenée par les administratifs et n'a pas droit aux documents administratif comme l'obtention des attestations ou actes de mariage. Les personnes non membres du parti CNDD-FDD sont aussi privées du droit d'acheter des biens dans des boutiques. A titre illustratif, en date du 10 août 2017, Jacqueline Miburo, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa s'est vue refuser par le président du parti CNDD-FDD en commune Ntega et des Imbonerakure d'acheter un kg d'huile de palme.

### **Des coups de feu entendus en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 28 août 2017, vers 20 heures, des coups de feu ont été entendus sur les collines Kigwati I et II, de la zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Selon nos sources, des militaires ont aperçu un groupe d'hommes armés et ont ouvert le feu sur eux les repoussant vers la réserve naturelle de Rukoko. L'information sur place indique que ces hommes armés étaient des Imbonerakure des collines Kigwati I et II. Les mêmes sources confirment qu'aucun dégât n'a été enregistré. Le matin du 30 août 2017, une fouille perquisition a été opérée par des militaires et policiers sur les deux collines. Un fusil du type R4 a été retrouvé derrière la maison du chef des Imbonerakure sur la colline Kigwati II, en même temps adjoint du président du comité mixte de sécurité sur les collines Kigwati I et II répondant au nom de Prosper Kwizera. Après cette fouille, Prosper Kwizera et Floribert Nduwayo alias Bébé, aussi Imborerakure qui est en même temps veilleur à Buringa chez Ndomboro, ancien agent du SNR aujourd'hui détenu à la prison centrale de Mpimba, ont été arrêtés et conduits au cachot de police de la brigade de Gatumba, en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. L'information qui nous est parvenue indique que Floribert Nduwayo alias Bébé est cité parmi les gens qui ont participé à l'enterrement des corps dans une fosse commune à Rukoko. Le président du parti CNDD-FDD sur la colline Kigwati II et un Imbonerakure du nom d'Emmanuel Minani ont été arrêtés en date du 31 août 2017 puis conduits au cachot de la brigade de Gatumba. La même source sur place ajoute que le motif de leur arrestation est que le fusil saisi ne fait pas partie de ceux distribués aux jeunes Imbonerakure sur ces deux collines. Ce fusil a été amené par un Imbonerakure surnommé « Métallique » de la province Bubanza.

### **Une personne blessée en province Gitega**

Dans la nuit du 28 au 29 août 2017, dans la ville de Gitega, Ndayisenga Gérard, chef du SNR Muyinga a tiré au niveau de la poitrine sur un certain Emery Nsengiyuma, âgé de 28 ans. Il faisait partie d'un groupe de 5 personnes qui étaient en train de décharger un camion rempli d'engrais chimiques appartenant à un commerçant surnommé Ruvyogo. Ils étaient près du magasin Mutoyi situé au quartier Shatanya III où la famille de Gérard Ndayisenga résidait. Celui-ci les avait ordonnés de se coucher par terre et il a tiré sur Emery quand ce dernier a essayé de relever la tête pour voir leur agresseur. Ils l'ont immédiatement conduit à l'hôpital de Gitega en état critique. Quant à Gérard il est libre et affirme s'être défendu contre des gens qui voulaient l'attaquer.

### **Huit personnes blessées en commune et province Ruyigi**

En date du 7 août 2017, Reverien Manirakiza alias Kamoteri, un Imbonerakure du quartier Gasnda au chef-lieu de la province Ruyigi, a blessé à l'aide d'une machette huit personnes dont cinq policiers. Selon des sources sur place, cet 'incident serait dû au refus d'exécuter un ordre de cet Imbonerakure qui les demander d'aller éteindre une feu de brousse qui s'était déclarée sur la colline Mpungwe.

## ***IV. AUTRES FAITS RAPPORTES***

### **Une personne blessée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

En date du 20 août 2017, vers 20 heures, de retour du transport d'un passager à Murunga, Bertrand Nshimirimana, un motard de la colline Nyamugari, zone Nkankina, commune Mugongo-Manga a été blessé par machette au niveau de la hanche par un Imbonerakure du nom d'Egide Nkurunziza de la colline Murunga, zone Jenda, commune Mugongo-Manga. Selon nos sources, cet Imbonerakure a barricadé la route avec des pierres en voulant voler de l'argent à ce motard. Celui-ci a crié au secours. La police est intervenue et a appréhendé cet Imbonerakure vers 3 heures du 21 août 2017. La police l'a arrêté et l'a conduit au cachot de poste de police de Rwibaga, selon les mêmes sources.

### **Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 24 août 2017, vers 21 heures, sur la colline Munyika II, commune Rugombo, province Cibitoke, Belyse Niyonsaba, âgée de 25 ans et membre du parti CNDD- FDD a été blessée par machette par son ex-mari Ezéchiel Niyonkuru, âgé de 24 ans et membre de ce même parti.

### **Une maison des rapatriés détruite en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 24 août 2017, sur la colline Rurambira de la zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba, une prénommée Sophie et ses trois enfants ont trouvé leur maison détruite

par des inconnus de retour de la Tanzanie où ils s'étaient réfugiés. Ils sont pour le moment hébergés par des voisins où ils vivent dans des conditions difficiles.

### **Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 24 août 2017, Pascasie Kabagema, âgée d'une soixantaine d'années a failli être tuée, sur la colline Mparambo, commune Rugombo de la province Cibitoke. Les sources sur place font savoir qu'elle a été blessée à coups de machette par un groupe de 5 personnes qui l'ont dépouillé de tout son argent ainsi que son vélo. Les malfaiteurs n'ont pas été identifiés car ils ont pris le large après le forfait, continuent nos sources. La victime a été évacuée vers l'hôpital pour bénéficier des soins.

### **Une fosse commune retrouvée en commune Gisozi, province Mwaro**

En date du 23 août 2017, vers 14 heures, un groupe de la CVR de Mwaro et celui de Bujumbura a découvert une fosse commune sur la colline Nyamiyaga, zone et commune Gisozi, province Mwaro. Selon des sources sur place, cette fosse commune contiendrait des victimes de la crise de 1972.

### **Six personnes blessées en commune et province Gitega**

En date du 19 août 2017, vers 22 heures, six personnes ont été blessées dont une gravement touchée, dans un bistrot du centre urbain de Gitega nommé « Butezi Bar » quand une grenade a explosé au sein des clients qui prenaient un verre. Cette grenade aurait explosé à partir de la parcelle voisine. Les six personnes ont été conduites à l'hôpital régional de Gitega pour les premiers soins. Les mobiles de cette attaque ne sont pas encore connus, mais certains pensent à une jalousie parce que ce bistrot était très fréquenté. La police de Gitega n'a pas identifié les auteurs de cette attaque suite à l'obscurité. Un veilleur de cette parcelle voisine a été arrêté et incarcéré dans le cachot de la police à Gitega pour des raisons d'enquêtes.

### **Explosion de grenade en province Cankuzo**

Le soir du 16 août 2017, sur la sous colline Rusange, colline Ruramba, commune Gisagara, province Cankuzo, une grenade a été lancée chez Norbert Havyarimana, enseignant de la composante sociale tutsi. Selon les informations reçues de l'un de ses voisins, cette grenade visait la destruction de ses biens. Sa moto a été endommagée. L'auteur n'est pas encore connu.

### **Une grenade lancée en commune et province Ngozi**

Dans la nuit du 20 au 21 août 2017, une grenade a été lancée par des gens non identifiés dans une habitation du quartier Kinyami de la ville de Ngozi. Aucun dégât humain n'a été signalé. Ce ménage est le voisin du responsable du SNR en province de Ngozi.

### **Attaque armée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 15 août, vers 20 heures, sur la RN 5, entre la 5<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> transversale, en commune Gihanga, province Bubanza, le véhicule du gouverneur de la province de Bubanza, Tharcisse Niyongabo a été attaqué par des hommes armés non identifiés lorsqu'il rentrait d'une réunion de sécurité. Selon nos sources, ces hommes ont pris le large vers la forêt de Rukoko après un bref échange de tirs avec les policiers qui assurent sa garde. Aucun dégât n'a été enregistré.

### **Deux enfants blessés en commune Buhiga, province Karusi**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 13 août 2017 indique que sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un garçon de 11 ans du nom d'Arsène a trouvé une grenade sous un avocatier d'un certain Saidi et l'a amenée à la maison. Le lendemain, il l'a dégoupillée et l'a fortement touché au niveau du ventre et un autre garçon qui était avec lui a été touché au niveau de la tête. Les deux ont été hospitalisés à l'hôpital Karusi.

### **Une personne blessé en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 19 août 2017, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, un certain Alexis fils de Mbirigi a été blessé par des balles tirées par un policier prénommé Clément qui a pris la fuite après ce forfait. Il l'accusait de revenir du Rwanda. Le policier a été arrêté mais le lieu de sa détention est resté inconnu. Alexis est hospitalisé à l'hôpital de Kayanza.

### **Quatre personnes blessées en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 20 août 2017, en zone et commune Rusaka, précisément au chef-lieu de la dite commune, une grenade a été lancée par une personne non identifié vers 20 heures. Selon le commissaire provincial de police à Mwaro, des coups de fusils s'en sont suivis provenant d'un policier qui a tiré en l'air. Les personnes blessées par cette grenade sont Patience, âgé de 35 ans, Berahino, âgé d'environ 50 ans, ainsi que Sylvère, âgé d'environ 40 ans, fracturé, selon les sources sur place.

### **Seize personnes victime de rafle en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura**

En date 11 août 2017, vers 10 heures, seize personnes ont été embarquées par des policiers à bord d'un pick-up immatriculé A277A PN en zone urbaine de Buyenzi, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, elles ont été conduites vers une destination inconnue.

### **Une personne blessée en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 8 août 2017, vers 2 heures du matin, une vieille maman du nom d'Alimasi Mwajuma, a été blessée par balle à l'aide d'un pistolet tirée par une personne non identifiée à travers la fenêtre de sa chambre à coucher en zone urbaine de Cibitoke, 11<sup>ème</sup> avenue n°120, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, des conflits fonciers avec ces neveux seraient derrière cette tentative d'assassinat.

### **Vingt et une personnes blessées en commune et province Rumonge**

En date du 3 août 2017, vingt et une personnes ont été blessées dans des échauffourées entre détenus de la prison centrale de Rumonge. Parmi les blessés figure le Colonel Adrien Kadende, ex-FAB, blessé par balle au niveau des reins tirée par un policier surnommé Mayaya dans la prison centrale de Rumonge, lors des échauffourées entre les détenus proches et les détenus opposés au pouvoir CNDD-FDD. Selon des sources sur place, cette bagarre est due à la mauvaise distribution des vivres. Détenu à la prison centrale de Rumonge depuis septembre 2016, le colonel Kadende est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et n'était pas parmi de ceux qui se bagarraient. Etant dans un état critique, il a été transféré à l'hôpital militaire de Kamenge pour bénéficier des soins malheureusement il a été conduit manu militari à la prison centrale de Mpimba. L'information qui nous est parvenue indique que le Colonel Adrien Kadende n'a pas été encore opéré pour lui enlevé une barre qui se trouve au niveau des reins.

### **Une personne blessée en commune Mugina, province Cibitoke**

Dans la nuit du 28 août 2017, sur la colline Nyempundu, zone Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, Bonith Habonimana a été grièvement blessé à coups de machettes par des Imbonerakure. Selon nos sources, la victime a été dépouillée d'une somme de 600 mille fbu.

### **Surveillance de l'endroit retrouvé des parties des corps sans vie en commune Rugombo, province Cibitoke**

Depuis le 21 août 2017, l'endroit où se trouvait les parties des corps sans vie en haut de la rivière Ruhwa est surveillé de loin par des jeunes Imbonerakure. Selon nos sources, même du côté du Rwanda personne ne veut pas approcher ces corps et les deux pays se jetant l'origine de ces corps. Ces derniers continuent à arriver dans la rivière Ruhwa en commune Rugombo, province Cibitoke en haut du poste de contrôle douanier commun entre le Rwanda et le Burundi.

## ***V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, d'enlèvements suivi des disparitions forcées, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa, ceux du MSD, ceux du RANAC, ceux de l'UPRONA aile de Charles Nditije et du Sahwanya FRODEBU sont aussi signalés.

La répression contre les ex-FAB en fonction ou en retraite continue à se manifester dans le pays.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des entraînements paramilitaires, des exigences de rançons pour être libéré, ont été relevés dans ce rapport.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi évoqué dans ce rapport.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande ce qui suit:

### **A) Au Gouvernement du Burundi :**

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des militaires, des jeunes Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes des VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- De cesser les rançons imposées aux personnes arrêtées par des policiers, militaires, et administratifs.

## **B) A l'UA**

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

## **C) A l'UE**

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations.

## **D) Au conseil de sécurité des Nations Unies**

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise en détresse.

## **E) A la Médiation**

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers des personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines des personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines des femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

## **F) A l'EAC**

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la médiation.

## **G) A la population**

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

## **H) A la CPI :**

- D'accélérer les procédures d'analyse des dossiers lui soumis et procéder aux inculpations qui s'imposent.